

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.08.2023

Révision: 17.08.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **Aquaplan - Enduit pour Cave**

UFI: TKUJ-YHNP-Q70J-J2N1

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU19 Bâtiment et travaux de construction

Emploi de la substance / de la préparation

Enduit imperméable de ciment pour murs intérieurs et extérieurs.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

IKO nv - Aquaplan

d'Herbouvillekaai 80

B-2020 Antwerpen

Belgium

Tel.: +32 (0)3 248 30 00

Fax : +32 (0)3 248 37 77

E-mail: sds.europe@iko.com

Service chargé des renseignements: Centre Antipoisons

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Antigif Centrum België/Centre Antipoisons: +32 (0)70 245245

Centre Antipoisons Paris : +33 (0)1 40 05 48 48

FR - ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59

Schweizerische Toxikologisches Informationszentrum: +41 (1) 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS05 GHS07

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

ciment Portland, produits chimiques

dihydroxyde de calcium

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.08.2023

Révision: 17.08.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: Aquaplan - Enduit pour Cave

(suite de la page 1)

. Mentions de danger

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.

. Conseils de prudence

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
- P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.
- P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

. Indications complémentaires:

Réduit Chromate. Contient du ciment. Réagit avec l'humidité fortement alcaline, protéger par conséquent la peau et les yeux.

. 2.3 Autres dangers

. Résultats des évaluations PBT et vPvB

. PBT:

Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant pouvant être considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

. 3.2 Mélanges

. **Description:** Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

. Composants dangereux:

CAS: 65997-15-1 EINECS: 266-043-4	ciment Portland, produits chimiques Eye Dam. 1, H318 Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	≥25-≤40%
CAS: 1305-62-0 EINECS: 215-137-3	dihydroxyde de calcium Eye Dam. 1, H318 Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335	10-25%

. Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

. 4.1 Description des mesures de premiers secours

. Remarques générales:

En cas de doute ou si les symptômes sont observés, consulter un médecin.

. Après inhalation:

Transporter la victime à l'air frais. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

. Après contact avec la peau:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.08.2023

Révision: 17.08.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: **Aquaplan - Enduit pour Cave**

(suite de la page 2)

. **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Ne pas frotter les yeux pour les sécher, car le stress mécanique peut endommager la cornée.

. **Après ingestion:**

Après ingestion, rincer abondamment la bouche avec de l'eau (uniquement lorsque la personne est consciente) et consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir. Laisse le reposer.

. **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symtômes/les effets après contact avec des yeux : Irritation des yeux

Un contact prolongé avec la peau peut provoquer des rougeurs et des irritations.

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

. **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

. **5.1 Moyens d'extinction**

. **Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

. **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

. **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Dioxyde de carbone (CO₂)

Monoxyde de carbone (CO)

. **5.3 Conseils aux pompiers**

. **Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

. **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter la formation de poussière.

Porter un vêtement personnel de protection.

. **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

. **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Assurer une aération suffisante.

Recueillir par moyen mécanique.

Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

. **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

. **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

Eviter la formation de poussière.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.08.2023

Révision: 17.08.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: **Aquaplan - Enduit pour Cave**

(suite de la page 3)

- . **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- . **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- . **Stockage:**
- . **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.
- . **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- . **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.
Protéger contre le gel.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

. 8.1 Paramètres de contrôle

- . **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

CAS: 1305-62-0 dihydroxyde de calcium

VLEP	Valeur momentanée: 4 mg/m ³
	Valeur à long terme: 1 mg/m ³

. DNEL

CAS: 1305-62-0 dihydroxyde de calcium

Inhalatoire	DNEL - Long-term local effects	1 mg/m ³ (le travailleur)
-------------	--------------------------------	--------------------------------------

. Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

. 8.2 Contrôles de l'exposition

- . **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.
- . **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- . **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec la peau.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- . **Protection respiratoire:**
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Filtre P2
- . **Protection des mains:**



Gants de protection

. **Matériau des gants**

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,1$ mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

. **Temps de pénétration du matériau des gants**

>60min.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.08.2023

Révision: 17.08.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: **Aquaplan - Enduit pour Cave**

(suite de la page 4)

. **Protection des yeux/du visage**



Lunettes de protection hermétiques

. **Protection du corps:** Utiliser une tenue de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

. **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

. Couleur:	Gris
. Odeur:	Inodore
. Seuil olfactif:	Non déterminé.
. Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
. Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé.
. Inflammabilité	Non déterminé.
. Limites inférieure et supérieure d'explosion	
. Inférieure:	Non déterminé.
. Supérieure:	Non déterminé.
. Point d'éclair	Non applicable.
. Température d'auto-inflammation	Non déterminé.
. Température de décomposition:	Non déterminé.
. pH à 20 °C	11
. Viscosité:	
. Viscosité cinématique	Non applicable.
. Dynamique:	Non applicable.
. Solubilité	
. l'eau:	Insoluble
. Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
. Pression de vapeur:	Non applicable.
. Densité et/ou densité relative	
. Densité à 20 °C:	1,32 g/cm ³
. Densité relative	Non déterminé.
. Densité de vapeur:	Non applicable.
. Caractéristiques des particules	
	Voir point 3.

. **9.2 Autres informations**

. Aspect:	Aucune autre information disponible.
. Forme:	Poudre
. Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
. Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
. Teneur en solvants:	
. Solvants organiques:	0,0 %
. Changement d'état	
. Point/l'intervalle de ramollissement	
. Propriétés comburantes	Non déterminée.
. Taux d'évaporation:	Non applicable.

. **Informations concernant les classes de danger physique**

. Substances et mélanges explosibles	néant
. Gaz inflammables	néant

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.08.2023

Révision: 17.08.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: **Aquaplan - Enduit pour Cave**

(suite de la page 5)

. Aérosols	néant
. Gaz comburants	néant
. Gaz sous pression	néant
. Liquides inflammables	néant
. Matières solides inflammables	néant
. Substances et mélanges autoréactifs	néant
. Liquides pyrophoriques	néant
. Matières solides pyrophoriques	néant
. Matières et mélanges auto-échauffants	néant
. Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
. Liquides comburants	néant
. Matières solides comburantes	néant
. Peroxydes organiques	néant
. Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
. Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- . **10.1 Réactivité** Stable dans des conditions normales.
- . **10.2 Stabilité chimique**
- . **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- . **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Réagit aux acides en dégageant de la chaleur.
Un échauffement se produit en cas d'addition d'eau.
- . **10.4 Conditions à éviter** Zones humides ou mouillées.
- . **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Aucune lors d'une utilisation adéquate du produit.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- . **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
 - . **Toxicité aiguë**
Nocif en cas d'ingestion.
 - . **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**
- | | | |
|--|------|-------------------|
| CAS: 1305-62-0 dihydroxyde de calcium | | |
| Oral | LD50 | 7.340 mg/kg (rat) |
- . **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Provoque une irritation cutanée.
 - . **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque de graves lésions des yeux.
 - . **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Réduction du chromate. Ne doit pas être caractérisé comme sensibilisant la peau.
 - . **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - . **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - . **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.08.2023

Révision: 17.08.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: **Aquaplan - Enduit pour Cave**

(suite de la page 6)

- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Peut irriter les voies respiratoires.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **11.2 Informations sur les autres dangers**

- . **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- . **12.1 Toxicité**

- . **Toxicité aquatique:**

CAS: 65997-15-1 ciment Portland, produits chimiques

Inhalatoire LC50 >> 10.000 mg/l (poisson)

EC50 >10.000 mg/l (Daphnia magna)

CAS: 1305-62-0 dihydroxyde de calcium

Inhalatoire LC50 1,07 mg/l (poisson)

- . **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- . **PBT:** Non applicable.
- . **vPvB:** Non applicable.
- . **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- . **12.7 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **Autres indications écologiques:**
- . **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- . **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- . **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

- . **Catalogue européen des déchets** 170101

- . **Emballages non nettoyés:**

- . **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

- . **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- . **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification** Non classifié comme dangereux pour la réglementation des transports.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.08.2023

Révision: 17.08.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: **Aquaplan - Enduit pour Cave**

(suite de la page 7)

. 14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.
. 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
. Segregation Code	SG35 Stow "separated from" SGG1-acids
. 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
. "Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

. **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

. **Directive 2012/18/UE**

. **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

. **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

. **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

. **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

. **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

. **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

. **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

. **Prescriptions nationales:**

. **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

. **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

Ce produit ne contient pas des SVHC.

. **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Cette fiche de données de sécurité (FDS) est calculé à une méthode de calcul basée sur CLP Annexe I, parties 2 à 5.

. **Phrases importantes**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

. **Contact:** sds.europe@iko.com

. **Date de la version précédente:** 17.08.2023

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.08.2023

Révision: 17.08.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: Aquaplan - Enduit pour Cave

(suite de la page 8)

. Numéro de la version précédente: 4**. Acronymes et abréviations:**

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

. * Données modifiées par rapport à la version précédente

FR